

Le Président

Charleville-Mézières, le **20 JAN 2023**

Direction de la Transformation de l'Action Publique Locale
Service commun Assemblées/Juridique
Tél : 03.24.32.40.60

Objet : Convocation Conseil communautaire
Réf : DTAP/2023/06

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir participer à la séance du **Conseil Communautaire**, qui se tiendra le **jeudi 26 janvier 2023 à 18h00**, à la salle Vivaroise de VIVIER-AU-COURT.

ORDRE DU JOUR :

JURIDIQUE ET ASSEMBLEES

1. Compte-rendu des décisions directes du Président
2. Compte-rendu des décisions rendues par le Bureau communautaire
3. Indemnité des élus communautaires
4. Désignations dans les organismes tiers
5. Désignation dans les commissions thématiques

TOUTES POLITIQUES COMMUNAUTAIRES

6. Rapport sur la situation d'Ardenne Métropole en matière de développement durable

TRANSFORMATION ET ACTION PUBLIQUE LOCALE

7. Schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables

CULTURE

8. Présentation du projet d'établissement du Conservatoires à Rayonnement Départemental 2022-2028

FINANCES

9. Approbation du compte rendu de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées
10. Attributions de compensations provisoires
11. Débat d'orientation budgétaire

MOBILITES

12. Plan Vélo : Adaptation de l'intervention d'Ardenne Métropole pour l'acquisition de vélos par les habitants du territoire

GRAND CYCLE DE L'EAU

13. Mise en place du contrôle périodique des installations d'assainissement non collectif existantes sur le territoire d'Ardenne Métropole

SPORT

14. Convention entre Ardenne Métropole et l'association CSSA pour l'utilisation du Stade Louis DUGAUGUEZ

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

15. Concession du quartier gare / Forges Saint Charles – Compte rendu annuel 2021 et modification de l'échéancier de règlement de la rémunération de l'aménageur
16. SPL Mercure – nouvelle désignation d'un représentant

AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT

17. Révision du Plan Local d'Urbanisme de Villers-Semeuse
18. Convention de mise à disposition d'une parcelle rue des Forges Saint Charles dans le cadre de la mise en œuvre et de la gestion d'une liaison douce.

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

19. Convention cadre avec l'Université de Reims Champagne-Ardenne

RESSOURCES HUMAINES

20. Adaptation du tableau des effectifs

Je vous remercie d'être présent.

Dans cette attente, je vous prie de recevoir Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le Président



Boris RAVIGNON